

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 30 (1993)

Heft: 1148

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉE DE DP

De la place des femmes... vue par un homme

SYLVIANE KLEINrédactrice en chef de
Femmes suisses

Le Parti radical lausannois ne craint pas les contradictions. Il faisait paraître régulièrement des annonces prônant l'amélioration des structures permettant aux mères de s'épanouir dans une profession. Il ouvre aujourd'hui les portes de l'exécutif à Francis Thévoz.

Le discours de ce dernier est pourtant loin de reconnaître aux femmes le droit au travail. Comme en témoigne sa prose électorale: «*La mère et l'enfant ont été massacrés. En mettant l'accent sur les salaires égaux, le droit au travail, la réalisation professionnelle ou l'accès à tous les postes pour la femme, on a mis les jeunes mères devant des choix saccageurs et meurtriers pour l'enfant. C'est cette première génération d'enfants maltraités qui arrive à l'adolescence lorsque l'épidémie toxicomaniacal se déclare. Il s'agit aujourd'hui de réparer les excès, les bavures qui ont fait négliger la mère au profit de la femme.*» Voici, en condensé, ce qu'écrivit le nouvel élu à la Municipalité de Lausanne.

On apprend ainsi que les malheurs de la société actuelle sont dus à l'émancipation des femmes, ces mauvaises mères qui ont oublié combien était noble la tâche liée à leur essence féminine. Voici fustigées, stigmatisées, ces méchantes qui n'ont pas accepté le rôle que la société — masculine — leur imposait.

Comme les étourneaux avant l'hiver...

Ce discours revient à chaque crise. Il y a vingt ans, 54,4% des femmes en âge de travailler (15 à 62 ans) exerçaient une activité lucrative. Elles n'étaient plus que 52,2% en 1976, année de récession. En 1991, elles étaient 59,4%. L'année suivante, le taux baissait à 58,3%. Moins de la moitié des femmes ayant un emploi rémunéré travaillent à temps complet. Parmi elles, un grand nombre vivent seules ou n'ont pas d'enfants, rares sont celles qui ont des enfants en bas âge. Peut-on dans ce cas imputer au travail des femmes la criminalité, les toxicomanies et autres maux dont souffre l'humanité ?

A-t-il oublié, ce bon docteur Thévoz, que durant la dernière guerre, les femmes ont remplacé les hommes dans les usines, avec des salaires de misère, dans des conditions difficiles, tout en continuant d'élever plusieurs enfants ? Des enfants qui ont aujourd'hui 45 à 50 ans.

A-t-il oublié que l'amour maternel est une invention du XVIII^e siècle. Avant cette époque, les tâches maternelles n'étaient l'objet d'aucune attention. Les femmes n'étaient que des machines à enfanter. Les enfants étaient négligés aussi bien sur le plan physique que psychique. Même dans les milieux aisés, on se «débarrassait» d'eux en les plaçant en nourrice à la campagne. L'ère industrielle condamnait des familles entières à un tra-

vail d'esclave dont le revenu ne suffisait même pas à les faire vivre décemment ! C'est alors que se dessina le courant humaniste. Il arracha la mère et ses enfants à l'enfer des usines. Mais limita son épanouissement à l'univers des casseroles, des bambins et du mari. C'était certes un progrès, mais la femme devint l'objet d'un mythe qui subsiste encore de nos jours, et qui associe sa fonction biologique de reproductrice à un idéal de mère et d'épouse.

Réorganisation du temps de travail

La dégénérescence des mœurs, l'effritement des valeurs n'est pas à rechercher dans l'accès des femmes au monde du travail. Si le processus d'émancipation de la femme pose un problème, c'est qu'il demande une restructuration complète de la famille. Et une réorganisation du travail rémunéré ou bénévole, productif ou improductif, du temps qu'on y consacre, de son rythme et de sa forme.

Nombreux sont ceux qui glorifient la maternité comme la carrière prioritaire des femmes. Si une mère peut, en effet, en tirer une intense valorisation personnelle, ce n'est que durant quelques années. Elle n'y acquiert aucune autonomie financière, aucun statut social. Les hommes doivent se responsabiliser face à l'éducation de leurs enfants et aux tâches ménagères. Ces travaux doivent être revalorisés. Par leur participation aux besoins de la vie quotidienne, garçons et filles font l'apprentissage du partage des tâches et de la solidarité.

Les valeurs essentielles en concurrence

1994 sera l'année de la famille. Les politiciens ratifieront-ils la Charte sociale européenne ? Accepteront-ils d'améliorer dans nos lois la protection sociale, juridique et économique de la famille, de la mère et de l'enfant.

Notre époque reconnaît des valeurs essentielles : l'épanouissement de l'individu, qualité de la vie, justice sociale. Mais les intérêts financiers, la rentabilité, l'esprit de compétition, passent encore largement en tête des préoccupations politiques. Plutôt que de blâmer les mères qui travaillent et qui n'ont parfois pas d'autre choix, nos politiciens devraient s'attacher à faire passer ces valeurs dans les lois. Une politique cohérente de la famille doit donner à chacun la possibilité concrète de trouver sa place à la fois dans la sphère publique et dans la sphère privée. L'éducation donnée par les parents ne doit pas s'arrêter aux quatre murs de la maison. Elle doit être relayée par l'école, dans l'apprentissage et dans le travail, afin de former des hommes et des femmes complémentaires, indépendants et responsables. ■

IMPRESSIONS

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur:

Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à
ce numéro :

Jean-Pierre Bossy (jpb)

André Gavillet (ag)

Gérard Escher (ge)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Sylviane Klein

Abonnement: 80 francs
pour une annéeAdministration, rédaction:
Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Murielle Gay-Crosier

Marciano, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens